



# ACTES

## Culture et Handicap

(Association d'établissements spécialisés dans le handicap)

*« Soutenir et développer  
l'acte de création »*

### Coordonnées

20 Rue des Abricotiers 72 230 Arnage

N°Siret : 513 231 605 00017 / APE : 9001 Z / Licences : 2-1032131 et 3-1032132

Contact association 06 08 65 83 28 / [actes72@orange.fr](mailto:actes72@orange.fr)

Contact administratif : les Ateliers de La Grande Ourse 02 44 02 17 26 / [administration@ateliersdelagrandeourse.org](mailto:administration@ateliersdelagrandeourse.org)

## 1) Présentation de l'association ACTES

---

L'association ACTES soutient et développe les pratiques culturelles des personnes en situation de handicap.

Ses membres fondateurs, en 1986, tous professionnels du milieu spécialisé pour publics handicapés, ont constitué un groupe de réflexion autour de la pratique théâtrale.

Plus de 20 ans après, avec un bureau de 4 personnes et près de 15 établissements adhérents, les préoccupations restent les mêmes :

**« Notre objectif est d'amener un maximum de personnes de nos institutions à avoir accès à la culture ».**

L'association regroupe des établissements où se développe le projet de pratiques artistiques et de rencontres avec des artistes professionnels.

Tous les modes de rencontres avec les pratiques culturelles (ateliers, discussions, spectacles ...) sont autant de passerelles privilégiées entre deux mondes.

**Le désir profond est de démontrer que la création artistique appartient à tous, et, que les pratiques culturelles sont accessibles à tous.**

«**Art**», l'art dépasse les replis identitaires et révèle la singularité, l'originalité, la personnalité. Il est langage universel fait de mots, de signes, de gestes, de sons, de formes qui s'organisent pour traduire des émotions, des représentations du monde.

L'art est destiné à l'autre, c'est un acte de partage, il participe à la construction du lien social.

«**Création**», il ne s'agit pas d'oublier, ni de cacher la différence, mais de la reconnaître et de l'accepter, de permettre à chacun d'exprimer sa créativité, d'évoluer dans un climat de confiance et dans son propre acte de création.

«**Théâtre**», le plaisir d'apprendre, de jouer seul ou en groupe, d'exprimer des émotions, d'obtenir des satisfactions, de rencontrer un public permet à ceux et celles qui sont mis de côté à cause de leur maladie ou leur handicap, d'être considérés comme des êtres de culture, des sujets ayants des droits et des désirs.

«**Expression**», désirs, souffrances, peurs, envies, joies, rêves... traversent tout le monde. Permettre de les exprimer, de les formuler, de se les approprier et de les partager.

«**Spectacle** », il s'agit de faire valoir la création et de montrer le résultat de recherche artistique par des pratiquants amateurs entourés et accompagnés d'artistes professionnels. « La création », et non le handicap, est le maître mot et la valeur commune qui réunit les établissements, les résidents et les artistes.

## 2) Les axes de travail et les objectifs

---

Depuis 1986, il s'agit de croiser et mettre en lien le milieu du handicap et le milieu culturel ; faire que la culture prenne sa place dans les établissements dits spécialisés pour les personnes en situation de handicap (adultes, adolescents et enfants), et, pour que cette activité de création soit visible et reconnue par le grand public ; ceci via un ensemble de projets :

- **Le soutien** aux éducateurs et autres professionnels du handicap qui souhaitent proposer un atelier de pratique artistique au sein de leur établissement.
- **L'intervention d'artistes professionnels** qui aident à la mise en scène de créations (théâtre, danse, clown, musique ...).
- **L'organisation d'un cycle d'ateliers** pour les éducateurs qui encadrent les groupes dans les établissements. Ainsi ces professionnels du handicap acquièrent des outils pour la mise en scène, le jeu, la mise en mouvement... auprès de créateurs artistiques professionnels.
- **L'organisation de journées d'ateliers découvertes** au cours desquelles les professionnels et les résidents des établissements essaient de nouvelles pratiques artistiques (marionnette, chant, beatbox, rythme et corps ...).
- **L'organisation de demies - journées « Entre-Nous »** qui offrent à ceux qui le désirent la possibilité de présenter leurs travaux en cours à d'autres pratiquants amateurs. A cette occasion, une discussion est organisée après la présentation.
- **L'organisation d'un festival** durant lequel les créations abouties sont présentées au grand public, avec d'autres spectacles (un spectacle amateur avec des artistes dits normaux et un spectacle professionnel).
- **La mise en place de partenariats** avec des artistes et des structures culturelles professionnelles : La Compagnie NBA Spectacles de 1997 à 2009, le Service Culturel de La Ville d'Allonnes depuis début 90, les Ateliers de La Grande Ourse depuis 2007. Et à partir de 2010, ACTES mène l'ensemble de ses activités en partenariat avec La Fonderie ; espace de recherche et de créations au Mans dirigé par la Compagnie du Théâtre du Radeau.

**Casser les frontières entre les « mondes », favoriser la rencontre entre tous sans chercher à intégrer un groupe à l'autre, mais bien dans le respect de la différence.**

**Par l'intermédiaire de ses activités, ACTES démontre qu'il est possible de rassembler les résidents, les professionnels, les artistes et le public autour de l'art et non autour du handicap. ACTES ne veut pas montrer que des personnes en situation de handicap sont capables de faire de la création artistique, ACTES œuvre pour que des personnes sensibles à l'art se regroupent, travaillent et créent ensemble.**

### 3) Le Partenariat Artistique

---

Depuis 2010, ACTES est associé à La Fonderie, lieu de recherche artistique au Mans ; le partenariat est placé sous la responsabilité artistique de Frode Bjornstad assisté de Claudie Douet. Ces deux artistes participent d'une part, aux ateliers d'aide à la création auprès des personnes en situation de handicap, et d'autre part, mettent en place et encadrent des projets pour la formation des éducateurs.

*Dans le cadre de la collaboration avec La Fonderie, les membres de l'association ACTES et les professionnels du milieu du handicap, qui encadrent les créations, découvrent une nouvelle approche du Théâtre en particuliers et de l'Art en général. En effet, le texte, le rôle et la présence de l'artiste sur scène sont abordés de manière très différente par les artistes de La Fonderie ; ceci par rapport aux artistes précédemment associés à ACTES. Ainsi le partenariat avec La Fonderie permet à tous de se poser à nouveau la question de « l'acte de création » et de progressivement se familiariser avec une autre approche artistique. Dans un premier temps la rencontre avec « cet esprit Fonderie » se fait essentiellement avec les professionnels encadrant, ACTES se réjouit car doucement ces nouveaux questionnements et les expériences qui en découlent amèneront les éducateurs à remplir une nouvelle page de travail avec les résidents handicapés des établissements.*

#### L'équipe ACTES

*« Il ne s'agit pas à la Fonderie de rentrer dans des cadres imposés mais de mettre à jour des correspondances à partir des nécessités. C'est dans ce sens que naissent ce que l'on appelle des projets artistiques ou pédagogiques : travailler ensemble, rendre possible et accompagner.*

*Nous tentons de travailler de manière non dogmatique afin de donner aux artistes, aux spectateurs, aux publics, aux élèves les moyens pour mieux conduire leur vie dans le monde qui les entoure individuellement et collectivement. Le savoir, l'éducation et l'art sont des leviers d'appréhension du monde, de sens et de transformation du réel. L'espace commun et les lieux qui le constituent sont peut-être les outils de ce lien. C'est donc un enjeu de société considérable dont nous comptons assumer notre part de responsabilité aux côtés de l'Etat, des collectivités territoriales et des associations.*

*Nous avons répondu à la demande de l'association ACTES et décidé de leur apporter notre concours et ce que la DRAC nomme « l'expertise artistique ».*

*La Fonderie, structure conventionnée, est placée sous la responsabilité artistique du Théâtre du Radeau. Ses directeurs artistiques sont François Tanguy et Laurence Chable. Toutes les équipes à la Fonderie et au Théâtre du Radeau concourront à la réussite de ce partenariat.*

*Celui-ci peut s'imaginer comme un engrenage et permettra ainsi, dans un souci de mutualisation et de transmission, de démultiplier les forces en présence et les mettre en commun dans un souci constant de co-responsabilité ».*

#### L'équipe de La Fonderie

## **4) Les partenaires du Projet**

---

- **DRAC des Pays de La Loire**
- **La Fonderie**
- **Service Culturel de la Ville d'Allonnes**
- **Commune d'Arnage**
- **Les Ateliers de La Grande Ourse au Mans**
- Société IMPRI'OUEST à Mulsanne
- Centre Culturel Le Courmesnil de Loué/ Association Pazapa
- Théâtre Pour l'Avenir
- IME l'Astrobale à Parigné l'Evêque
- IME Vaurouzé Le Mans
- IME Léonce Malécot Le Mans
- IMPro St Michel Solesmes
- SAAJ Cénomane Changé(72)
- SAAJ Asnière/Vègre
- Foyer Anaïs de Beaumont sur Sarthe,
- Foyers Anaïs Le Luart et Thorigné sur Dué
- Foyers Anaïs Saint Pavace
- ESAT du Circuit Le Mans
- Foyer La Tour aux Fées Allonnes
- Foyer Moulin de La Cour Saint-Pierre du Lorouer
- FAM Coulans sur Gée
- Foyer Blanche-Neige Bais(53)
- CAT Pescheray Le Breil/Mérize
- Foyer La Maisonneraie Coullaines
- SESSAD La Courte Echelle Le Mans
- CAT Atis La Flèche